Guéret, le 03 mai 2019

Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019

La sensibilisation des jeunes aux risques liés à l'alcool, les stupéfiants et la vitesse inadaptée ou excessive seront la priorité

En 2018, dans le département de la Creuse, tous les indicateurs des données d'accidentalité affichent une baisse : 6 morts sont à déplorer contre 9 en 2017 et 49 blessés hospitalisés contre 66 en 2017.

Afin de poursuivre la lutte contre l'insécurité routière, la connaissance des enjeux de la prévention routière est une étape indispensable à la prise de conscience de chacun.

À cet effet, le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) détermine chaque année les actions de prévention à mener avec l'ensemble des partenaires de la sécurité routière (la Gendarmerie Nationale, Salesse formation, UCAB, UFOLEP, UFOLEP 23, Prévention Maïf, IMpro Le ribe Le Grand-Bourg, IME Grancher de Guéret, l'AGARDOM, la MSA Limousin, le Conseil départemental de la Creuse, l'ANPAA, le Conseil Départemental d'accès aux Droits et la DREAL Nouvelle-Aquitaine) selon des axes prioritaires définis par le Document Général d'Orientation de la sécurité routière.

Le PDASR 2019, que Madame la Préfète de la Creuse vient d'arrêter soutiendra cette année **30 actions** contre 26 en 2018, selon 7 thèmes, qui se dérouleront tout au long de l'année :

- La sensibilisation des jeunes : 8 actions
- Les conducteurs de 2 roues : 5 actions
- La prévention et la pédagogie de la route : 7 actions dont 3 actions de communication sur les aires de repos de la RN 145
- L'information des seniors : 4 actions
- La prévention du risque routier professionnel : 3 actions
- La vitesse : 1 action
- Les addictions (alcool et stupéfiants) : 2 actions

Une opération « Cocktail à Gogo » concernant la sensibilisation aux addictions à destination des collégiens et des lycéens du département, sera portée par le PDASR et financée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

N'oublions pas qu'en matière de sécurité routière « nous sommes tous touchés, tous responsables »

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59.68 Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex

Courriel: pref-communication@creuse.gouv.fr

Tel: 05.55.51.59.00 - Fax: 05.55.52.48.61 - Site Internet: www.creuse.gouv.fr



